INVITATION RELÂCHE
21-22 FÉVRIER 2026

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Lieu: Piscine Aurélie-Rivard, 955 Rue Choquette, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3A 1R1
450 357-2157

Club hôte : Club de natation du Haut-Richelieu (CNHR)

Installation : 6 couloirs, bassin de 25 mètres avec câbles anti-vagues, chronométrage manuel, gradins pour 200 personnes

Type d'invitation : Invitation ouverte, 3 sessions, sans finale

Groupe d'âge : 9 ans et plus

Date limite d'inscription : **12 février 2026**

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec

COMITÉ ORGANISATEUR

Directrices de rencontre:
Marie-Pierre Bérubé, mpbberube@gmail.com 514-627-1331
Geneviève Ferland, genevieveetdavid03@gmail.com

Responsable des inscriptions :
Marie-Pierre Bérubé, mpbberube@gmail.com 514-627-1331

Responsable des officiel(le)s **:**
Marie-Pierre Bérubé, officielscompe.cnhr@gmail.com 514-627-1331

SÉCURITÉ, RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

Les responsables de la rencontre fourniront un environnement sécuritaire et une rencontre structurée. Nous ne sommes pas responsables de la surveillance des athlètes au cours des épreuves. Les entraîneurs sont responsables de la conduite de leurs nageurs et doivent connaitre les procédures.

Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.

Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1 ET OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1

Pour les paranageurs, les départs seront réalisés en conformité au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS.

Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Catégorie d'âge
L'âge d'un athlète est déterminé selon son âge au premier jour de la compétition. Pour cette compétition, c'est l'âge au 21 février 2026.

- Épreuves Individuelles
  9-10 ans 11-12 ans 13-14 ans 15 ans et plus
- Épreuves de relais
  9-12 ans 13 ans et plus

Admissibilité des nageurs
-Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs à la Fédération de natation du Québec
-Il n'y a pas de temps de qualification pour la compétition.

Déroulement de la compétition
-Toutes les épreuves de la session 1, 2 et 3 seront nagées par genre et Senior.
-Toutes les épreuves se nageront du plus lent au plus rapide.
-La compétition est de format : finales par le temps.

HORAIRE ET PROGRAMME

Session 1 - Samedi 21 février 2026		Session 2 - Samedi 21 février 2026	
Échauffement: 8h00 à 8h50 Compétition début à : 9h00		Échauffement: 15h00 à 15h50 Compétition début à: 16h00	
Numéro	**Épreuves**	**Numéro**	**Épreuves**
1/2	200 Libre	13/14	100 Dos
3/4	100 Brasse	15/16	50 Libre
5/6	50 Dos	17/18	100 Papillon
7/8	50 Papillon	19/20	200 Brasse
9/10	200 QNI	21/22	4x50 QNI
11/12	4x50 Libre		

Session 3 - Dimanche 22 février 2026	
Échauffement: 8h00 à 8h50 Compétition début à : 9h00	
Numéro	**Épreuves**
23/24	100 Libre
25/26	200 Papillon
27/28	50 Brasse
29/30	200 Dos
31/32	400 Libre

***Note : L'horaire est sujet à modification selon les inscriptions.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Inscription et admissibilité

- Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex : un nageur ayant le statut 'confirmer compte' n'est PAS un nageur inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada.
- Le fichier des épreuves est disponible sur le site de Natation Canada : https://www.swimming.ca/fr/events-results-hub/upcoming-meets/
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être soumises via le système d'inscription du REMS en ligne au plus tard le **12 février 2026 (23h59).** Pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure à suivre, veuillez consulter le guide d'utilisation du REMS.

- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de soumettre les inscriptions par courriel et de s'assurer que tous les athlètes inscrits sont placés dans une catégorie d'affiliation dans le REMS.

Nombre d'épreuves

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **7** épreuves pour l'ensemble du week-end (et un maximum de 3 par session)
- Un nageur peut participer à deux relais, mais un relais par session.

Frais de participation

- Un frais de 80,00$ par nageur, taxes incluses et incluant les frais de participation par nageur (FNQ). Ce frais inclus le coût par nageur (FNQ) de 6,96$ + taxes (8,00$).
- Ces frais sont non remboursables et son payables avant le début de la compétition :
  1. Par virement bancaire à conseiladm.cnhr@gmail.com (mot de passe : CompeCNHR) OU
  2. Par chèque à l'ordre de : CNHR à remettre au commis de course avant le début de la compétition.

Inscription tardive et changement aux inscriptions

-Les inscriptions tardives seront acceptées pour compléter les premières séries.
-Le comité organisateur se réserve le droit de refuser toutes modifications après le lundi **16 février 2026**, **23h59** (autre que les forfaits)
-Les forfaits devront être remis au commis de course au plus tard 15 minutes après le début de la période d'échauffement.

PÉNALITÉ POUR DÉFAUT D'INSCRIPTION

- Pour un athlète non inscrit conformément dans une catégorie admissible auprès de Natation Canada et ayant participé à une compétition :
  -Le club d'appartenance de l'athlète aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50,00$ par athlète fautif sera envoyée au club.
  -Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un athlète non-inscrit recevra une pénalité de 100,00$ par athlète fautif.
- Pour un athlète ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
  -La FNQ procèdera à son changement de statut au moment ou elle recevra le rapport de validation de Natation Canada. L'athlète sera inscrit comme un athlète compétitif.
  -Des frais administratifs de 20,00$ seront facturées par la FNQ pour le changement de catégorie.

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Résultats

- Les résultats de cette rencontre seront disponibles sur l'application SPLASH ME.
- Sur le site de Natation Canada et swimrankings.net dès que possible

Récompenses
-Des prix de présence seront tirés parmi les participants à la compétition.
-Prix de performance : un prix sera remis pour la meilleure performance aux points FINA de chacune des catégories d'âge.

OFFICIELS

Les parents qui souhaitent agir comme officiel peuvent faire parvenir leur intention avant la compétition. À leur arrivée, les officiels devront indiquer leur présence sur la liste prévue à cet effet.

Le comité organisateur compte sur la collaboration de tous les clubs participants pour déléguer des officiels afin d'assurer le bon déroulement de la compétition.

Lien vers l'inscription des officiel(le)s **:** **https://www.timetosignup.com/cnhrnatation/sheet/1381734**

AUTRES INFORMATIONS

Nageurs et officiels apportez votre gourde d'eau.

Temps de passage officiel

Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard avant le début de la session en question et le club devra fournir les bénévoles pour chronométrer les temps de passage du nageur.

Maillots de bain

Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Photographie/vidéographie
Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entrainement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles ICI.

Admissibilité des entraineurs et entraineures

- Chaque entraineur ou entraineure participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ.
- Afin de pouvoir participer à des compétitions sanctionnées de type intraclub, l'entraineur ou l'entraineure d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivantes :
  -Natation 101-Entraineur des fondements de la natation.
  -Natation 102-Entraineur groupe d'âge.
  -Natation 103-Entraineur senior au début de sa prise de fonction
    - Mesures d'exception pour les nouveaux entraineurs : se référer au règlement de sécurité de la natation en bassin.

Chaque club devra obligatoirement avoir un entraineur exclusivement dédié à sa fonction d'entraineur durant la compétition. Un entraineur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraineur présent de son club.

Mesures d'adaptation pour les athlètes S/sourds et les malentendants

Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les athlètes S/sourds et malentendants :

- Instruction non verbale assurée par une personne de soutien*
- Des signaux manuels donnés par le starter/juge-arbitre ou autre personne

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions et doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

Bandes adhésives

Les bandes adhésives sont autorisées dans toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Une approbation peut être requise pour les bandes adhésives lors des championnats et le processus d'approbation sera indiqué dans la trousse d'information de la rencontre. À la suite d'une blessure, il est permis d'appliquer une bande adhésive sur un ou deux doigts ou orteils au maximum.

Admissibilité des clubs

Le club participant à cette compétition devra être membre en règle de la FNQ.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires.
Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition